



COMPTE RENDU DE LA 94ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CBD ALLIER.

> A la salle des fêtes de Malicorne, le Président, Christophe Girard, ouvre la séance en présence des personnalités représentant le Département et la Commune.

- Mr Guy Courtaud, 1er adjoint, qui représente Mr Serge Baduel, Maire de Malicorne, qui sera présent en fin de matinée.
- Mr Claude Riboulet, Président du Conseil Départemental fera une intervention en fin de réunion.
- MM. Robert Dromard et Alain Bielli, Présidents honoraires du CBDA.
- Mr Denis Frakowiack, Président de l'E.S.B Malicorne-Néris et de l'A.B. Malicorne, club organisateur.

> Appel des associations : tous les clubs sont représentés sauf le club de Moulins, excusé.

> Approbation du procès verbal de l' A.G. 2021 à Neuilly le Réal : adopté à l'unanimité.

> Compte-rendu moral et d'activité du Président :

- Une minute de silence est observée en mémoire des boulistes décédés.
- Point sur les licences : de 589 licences avant la période COVID, nous comptons désormais 515 adhérents en novembre 2022.
- L'arrêt subit du site Quomodo en juin dernier nous a contraints à la création d'un nouveau site : WordPress qui vient d'être ouvert.
- La fin d'année 2021 a vu le déménagement du siège dans de nouveaux locaux plus spacieux et plus adaptés au : [1, rue du Bel Air 03200 VICHY](http://1.rue du Bel Air 03200 VICHY).
- Compte-rendu de la saison sportive : la participation aux différents championnats a été satisfaisante. Nos représentants ont brillé dans les championnats régionaux et aussi au CDF puisque nous comptons plusieurs titres nationaux : La Boule Cussétoise, championne de France en double Féminines 4°D ; l'association I.B.Magnet et le S.B. St Pourcinois, championne de France Féminines 2°D ; la B. de Beauséjour victorieuse de la coupe de France double mixte 3°& 4°D.
- Les clubs de Beauséjour, Cusset, Meaulne ont repris ou relancé une activité en direction des jeunes. Plusieurs stages de vacances ont été animés par le CBDA. L'indisponibilité du boulodrome de Vichy-Bellerive en raison du manque de chauffage cet hiver puis à cause de la grêle en juin n'a plus permis de poursuivre l'activité du Centre de Formation Bouliste vichyssois...
- Lucas Cellier et Bastien Rey, tous les deux de la B. de Beauséjour ont obtenu des résultats encourageants au CDF simple à St Michel de Maurienne.

> Le compte-rendu du Président est approuvé à l'unanimité.

> Compte-rendu financier.

- Le compte d'exercice fait apparaître un déficit de - 19 055,35€ qui s'explique de la façon suivante :

> Ristourne sur licence : reprise suite COVID (15€ x 510 licences = 7650€)

> Achat tenues des arbitres (2192,85€)

> Aide aux AS importante :

NOMBREUSES qualifications aux championnats d'Auvergne : 40 au total.

NOMBREUSES qualifications aux championnats de France : 21 au total.

> Situation géographique des championnats :

>> Éloignement des championnats d'Auvergne : Riom-ès-Montagne, Aurillac, Montfaucon, Brives...

>> Éloignement des CdF : Eybens, Valence, Béziers, St Michel de Maurienne, Montélimar, St Denis les Bourgs, Brives...

> Donc, des remboursements aux clubs qualifiés, plus conséquents.

> Baisse du nombre de licencié(e)s.

- La projection sur la saison 2022/2023 avec un retour aux prix de licences normal et des championnats plus proches laisse augurer une saison moins coûteuse.

- Les prix des licences précédemment communiqués aux A.S. seront les suivants : (retour de la FFSB aux tarifs avant COVID sans augmentation)

M2 : 122€ / F2 : 89€ / M et F 3 : 63€ / M et F 4 : 55€

Promotion : 24€ / Loisir : 19€

Jeunes : les licences jeunes, désormais peu nombreuses, seront prises en charge par le CBDA, à titre d'encouragement pour les clubs actifs dans ce domaine.

- Les redevances des concours pour suivre l'augmentation des tarifs FFSB et par simplification, aussi bien pour les concours Promotion que Propagande seront calculées sur la base de 0,50€ par joueur, donc :

> en simple : 0,50€

> en double 1,00€ par équipe

> en triple : 1,50€ par équipe

> en quadrette : 2,00€ par équipe

- Le CBDA propose que les mutations soient réévaluées au tarif de 60€ au lieu de 50€.

- Ces modifications sont approuvées à l'unanimité moins une abstention.

- Le CBDA, au vu de l'accueil qui lui est réservé, ne met pas au vote sa proposition de réévaluer les indemnités concernant les championnats qui voient les licencié(e)s de certaines divisions s'inscrire directement au Championnats d'Auvergne, sans participer au département. Ce point sera évalué avec plus de précisions.

- Le rapport financier du trésorier général est approuvé à l'unanimité.

- Vacances des arbitres : la fédération ayant réévalué les vacances des arbitres, voici les nouveaux tarifs :

Ordre de mission

NOM, prénom :

Arbitre :

Adresse :

Lieu de la mission :

Mandaté par :

Motif du déplacement :

Date

MATCH :

	Remboursement officiel	Quantité
Chambre et petit déjeuner	70 €	
Déjeuner	17 €	
Diner (après 20 heures, si retour supérieur à 3 h00), aller-retour par jour) le KM à : (base Michelin) +	20 €	
Rencontre de club	0,28 €	
Vacation par journée	60 €	
Vacation par 1/2 journée	75 €	
Vacation au delà de 21 heures	50 €	
Les semi-nocturnes se facturent	0 €	
Co-voiturage	50 €	
	20 €	
Remboursement total		

• Projets

- > Accompagner les clubs dans leurs démarches pour faciliter une excellente saison 2022/2023.
- > Organiser un stage au profit des secrétaires de club (contenu : informatique et documents)
- > Championnats 2023.
- > Étape du championnat LM1 : 19, 20 mai 2023.
- > 21 mai 2023 : championnat d'Auvergne simple sur le même site.

• Voeux des clubs

- > Calculer les kms défrayés sur la base du trajet le plus rapide au lieu du plus court.
Voeu exprimé par la B.A. St Yorraise.
Le CBDA appliquera désormais le fonctionnement de la FFSB donc effectivement trajet le plus rapide (calcul Via Michelin, mais sans autoroute). Accord sur ce point.

• Voeux du CBDA

- > Que les clubs respectent les dates limites de réponse, d'inscription.
- > Avoir des réponses écrites, autant que possible par mail.

• Licenciés ayant obtenu une distinction cette saison.

Médaille de Bronze de la F.F.S.B.:

Mr Jacques PÉCHAIRE de l'A.B. Bellerive.

Mr Hubert CÔTE, Président de l'A.B. St Yorraise.

Mr Gilles FAVRICHON de l'A.S. Neuillssoise.

Médaille d'argent de la F.F.S.B.:

Mr Roger MOREL, Président honoraire de la Boule des Glacières.

Mr Gilles RABETTE, Président de la boule Nérisienne.

- Remise des récompenses.
- CDF Double à St Denis les Bourgs :
 - › En F4 : la Boule Cussétoise est championne de France.
 - › En F2 : l'association I.B Magnet + S.B. St Pourcinois est championne de France.
- En Mixte D 3+4 à Béziers, la Boule de Beauséjour est vainqueure de la coupe France.

Le Président après, avoir remercié tous les participants, conclut l'assemblée en souhaitant à tous les clubs une :

Excellente saison

Bouliste

2022 / 2023